

# Étude du pronom neutre *ça* sur le plan fonctionnel

## A Functional Analysis of the Pronoun *ça* in French

Rie INABA

Doctoral Program in Literature and Linguistics  
Graduate School of Humanities and Social Sciences  
University of Tsukuba

### Abstract

*This study will attempt to clarify the functions of the pronoun *ça* in French both syntactically, as the direct object of the verb, and semantically, as expressing a speaker's subjective attitude with regards a preceding utterance, especially as a demonstration of denial or doubt. Further, this study will analyze the mechanisms of relationship of expression between the usage of *ça* and the speaker's subjective attitude through a comparison of the functions of *ça* with the functions of *le* in a same linguistic environment.*

**Keywords** : subjective attitude, denial or doubt , mechanism, relationship

### 要旨

この論稿は動詞の直接目的補語として前文脈に現れた発話内容を受け直す指示代名詞 *ça* の機能を明らかにすることを目的とする。文脈を考察すると、*ça* が用いられるケースでは発話者の主観的態度の表出、とりわけ否定や疑義的態度の表出が顕著に現れる。この *ça* の使用と発話者の主観的態度の表出との関係のメカニズムを明らかにするために、*ça* のこの機能と競合する中性代名詞 *le* のケースを引き合いに出し考察を行う。

キーワード：主観的態度、否定・疑義、メカニズム、関係性

## Introduction

Le présent article se propose d'envisager le pronom neutre *ça* sur le plan fonctionnel, notamment lorsque, complément d'objet direct, il opère en tant que reprise du contenu de l'énoncé présent dans le contexte. Compte tenu de l'aspect propre à chaque contexte, on peut remarquer que l'emploi de *ça* permet d'imprégner le contexte de la subjectivité de l'énonciateur. Considérons les exemples suivants.

- (1) Winnie : Je croyais que tu dessinais mieux... Mais tu fais bien les ronds dans les arbres...  
Jeanne : Ah oui, tu as raison... Pourquoi tu dis *ça*, Winnie ? ( *Carnages* )
- (2) Joseph : J'ai des gâteaux d'dans, toi t'as tout bouffé, t'as rien partagé avec moi, moi tu veux que je partage avec toi.  
Maurice : Mais je pensais pas à *ça*, qu'est-ce que t'as besoin de dire *ça* ? ( *Un sac de billes* )
- (3) Yvan : Les gendarmes, ils ont d'autres choses à faire... ils s'occupent des corps sur la route... faut bien les ramasser...  
Odile : Ne parlez pas de *ça* devant les enfants. ( *Les égarés* )

Les exemples ci-dessus nous donnent l'impression qu'un certain point de vue de l'énonciateur apparaît dans chaque contexte. Ainsi, dans l'exemple (1), l'énonciateur marque par un point d'interrogation son interrogation vis-à-vis de l'énoncé du co-énonciateur, son étonnement dans l'exemple (2), enfin son irritation dans l'exemple (3). De cette façon, en utilisant *ça*, l'énonciateur a tendance à manifester son attitude de refus ou de défiance envers l'énoncé du co-énonciateur, c'est-à-dire qu'il existe une divergence au niveau du contexte. Au contraire, dans les cas où on emploie le pronom neutre *le*, qui est en concurrence avec *ça* dans cette fonction, on ne constate pas d'attitude négative de la part de l'énonciateur :

- (4) Odile : On va dormir dans un vrai lit et puis demain matin on trouvera un village...  
Yvan : Y a plus personne dans les villages je vous l'ai déjà dit... ( *Les égarés* )

- (5) Alexeï : C'est ma femme que je veux remercier... Marie. Je t'ai demandé de me suivre, et tu *l'*as fait. Tu as quitté ta famille, tes amis, ton pays sans hésiter... ( *Est / Ouest* )
- (6) Charlie : Alors quel effet ça te fait de rentrer à la maison avec ton homme ? Je suis un type dangereux, je te *le* rappelle, tu sais de quoi je suis capable... ( *Combien tu m'aimes ?* )

Cela étant, puisqu'il est vrai que nous parlons toujours de quelque chose en ayant un point de vue subjectif, comme le prouve l'existence de la *modalité*, il est possible de remarquer quelques attitudes subjectives de l'énonciateur dans les exemples (4) à (6). Pourtant, à la différence de *ça*, on ne constate pas de divergence dans le contexte mais au contraire une confirmation du procès par l'énonciateur. Cela nous amène naturellement à nous demander pourquoi l'emploi de *ça* nous semble ainsi s'accompagner d'une attitude plutôt négative de la part de l'énonciateur. Pour répondre à cette question, nous verrons d'abord quelques travaux de recherche antérieurs concernant les fonctions de *ça*, puis nous essaierons de trouver sa fonction essentielle afin de réfléchir enfin sur la relation qui existe entre cette fonction et le contexte.

## **1. Fonctions variées de *ça***

En ce qui concerne les fonctions de *ça*, il semble difficile de les énumérer toutes d'un seul coup étant donné qu'il se comporte différemment selon le contexte. On peut noter tout d'abord que le pronom *ça* s'emploie en tant que déictique, désignant un objet directement, ou en tant qu'anaphorique, qui cherche son référent dans le contexte antérieur. En outre, il peut apparaître syntaxiquement aussi bien en position de sujet que d'objet, avec la faculté de désigner ou de reprendre n'importe quel type de référent ( syntagme nominal sans rendre compte de son genre, infinitif, proposition, etc. ).

### **1.1. Concurrence de *cela* et *ça***

Voyons ici quelques descriptions relevées dans les grammaires et les travaux de recherche jusqu'à présent. Dans les grammaires, traditionnellement, on définit *ça* dans les mêmes termes que *cela*, auquel on oppose *ceci*. Grevisse (1986 : 1058) distingue *ceci* de *cela* dans la mesure où *ceci* est le démonstratif prochain et *cela* est le

démonstratif lointain. Grevisse mentionne de plus la concurrence de *cela* et *ça* de la façon suivante (*ibidem* : 1061-1062) :

- a) La concurrence de *cela* et *ça*. Les deux formes sont, du point de vue syntaxique, presque toujours interchangeables, mais la première prédomine dans la langue écrite et la seconde dans la langue parlée.
- b) *cela* et *ça* peuvent, dans la langue familière, désigner des personnes ; dans ce cas, ils expriment souvent quelque mouvement affectif, qui peut aller du mépris à la tendresse.
- c) Les démonstratifs neutres *cela*, *ça* s'emploient fréquemment pour désigner un être ou une chose qu'on ne veut ou ne peut nommer avec précision.

Ce qu'il faudrait signaler ici, c'est que Grevisse considère que *cela* et *ça* n'ont pas de comportement différent sauf qu'ils favorisent d'une part la langue écrite, d'autre part la langue parlée. À cet égard, Asakura (2005 : 200) propose une classification intéressante.

**Tableau 1 : Classement de l'utilisation et de la fréquence de *ceci* / *cela* / *ça***

	Langue parlée		Langue écrite	
	Nombre d'utilisations	Fréquence	Nombre d'utilisations	Fréquence
ceci	51	537	9307	716
cela	68	437	78861	89
ça	3972	15	48744	144

Certes, comme le démontre ce tableau et comme le prétend Grevisse, *ça* s'emploie plus fréquemment que *cela* dans la langue parlée. Néanmoins, on peut se demander si la différence entre *cela* et *ça* ne tient uniquement qu'à leur nombre d'apparitions. Qu'en est-il de leur fonction grammaticale ?

Bosredon et Morel (1990 : 21) définissent la concurrence de *ça* et *cela* du point de vue de l'analyse du discours dont ils prennent en considération les participants, énonciateur et co-énonciateur.

(7) *ça* m'ennuie / *cela* m'ennuie

Avec l'exemple (7), Bosredon et Morel expliquent comme suit :

en employant *cela* au lieu de *ça* dans (7), l'énonciateur construirait une source extérieure (rôle de « la » dans *cela*) à l'état exprimé par le prédicat. On peut, de plus, faire une pause après *cela* ou l'accentuer : *cela // m'ennuie*. En revanche, l'énoncé avec *ça* présente des propriétés particulières qui montrent que *ça* est indissociable du prédicat verbal.

Ils ajoutent quant à l'emploi de *ça* que le renvoi anaphorique est supporté par la séquence *ça* + V tout entière. Avec ces observations, ils résument la concurrence de *cela* et *ça* comme suit (*ibidem* : 22):

On peut donc dire que *cela* maintient une certaine continuité discursive en assurant un simple relais thématique avec le contexte précédent, en ajoutant toutefois la valeur particulière de consensualité. Au contraire, l'emploi de la forme "synthétique" de *ça* + V, où V ("ennuie") est de surcroît un verbe "psychologique" associé explicitement à l'énonciateur (m'), marque un changement de point de vue et ramène la source de la représentation à l'énonciateur.

Il faudrait, de plus, noter les cas où *cela* et *ça* ne peuvent commuter l'un avec l'autre. C'est le cas où *ça* s'emploie dans les expressions figées : *ça va !, ça marche !, ça y est !, c'est comme ça !, ça craint !, ça gaze ?, ça barde !, et que ça saute !... etc.* Dans ces exemples on ne peut remplacer *ça* par *cela*.

## **1.2. Appréciation ou jugement subjectif de *ça***

### **1.2.1. Cas des expressions météorologiques**

Il existe une tendance très nette à constater une appréciation ou un jugement par rapport à l'énonciateur dans le cas de *ça* en tant que fonction déictique. Cadiot (1988 : 186) explique que l'emploi de *ça* dans les expressions météorologiques exprime une appréciation de l'énonciateur, au contraire de l'emploi de *il*.

- (8) Dis donc, *ça* neige fort dans ton bled !
- (9) La météo nationale annonce qu'il va neiger dans les Pyrénées pendant toute la nuit prochaine !

Dans l'exemple (8), l'appréciation ou le jugement *fort* relève de l'énonciateur. Au contraire, dans l'exemple (9), l'énonciateur se contente de communiquer une information sur la météo nationale. On peut trouver des observations analogues chez Ruwet (1990) et Maillard (1994). Ruwet mentionne « Personnellement, j'ai tendance à employer *ça pleut, ça tonne*, comme intensifs de *il pleut, il tonne*. » (p.47) et Maillard déclare aussi que « dans les énoncé exclamatifs, *ça* paraît l'emporter aussi sur *il* : Ce que *ça tonne !* » (p.50). Il en résulte ainsi que l'emploi de *ça* permet de manifester une appréciation ou un jugement par rapport à l'énonciateur. Ce qu'il faudrait souligner ici, c'est que ces observations prennent leurs sources dans la propriété référentielle.

La fonction de *ça* en tant que déictique est de référer à un objet particulier. Comparons les exemples suivants :

- (10) T'as remarqué que *ça* pleut dans l'arrière-cuisine ! (Cadiot 1988 : 185)
- (11) T'as remarqué qu'il pleut dans l'arrière-cuisine ! (*ibid.*)
- (12) [ *ça* – dans l'arrière-cuisine ] (*ibid.*)
- (13) \*[ il – dans l'arrière-cuisine ] (*ibid.*)
- (14) T'as remarqué, dans l'arrière-cuisine, que *ça* pleut. (*ibid.* : 186)
- (15) T'as remarqué, dans l'arrière-cuisine, qu'il pleut. (*ibid.*)

Cadiot explique que « dans (14), l'existence d'une configuration (12) permet de collocaliser les deux constituants, si bien qu'on comprend que c'est dans l'arrière-cuisine qu'il y a de la pluie. A l'inverse, (15) signifie plutôt que c'est dans l'arrière-cuisine qu'on peut remarquer qu'il pleut dehors ». Haruki (1991) parle de la référence de *ça* en citant Hilty (1959), et souligne que *ça* dans l'expression *ça pleut* ne réfère ni à un agent inconnu ni à un état général de l'atmosphère, mais à la pluie même. Hilty prétend que l'expression *ça pleut* est une sorte de phrase d'existence et que *ça* signifie "cette pluie" ou bien "telle pluie", bien que le *il* dans *il pleut* signifie aussi "de la pluie". Autrement dit, la tournure *il pleut* saisit la pluie comme générale et *ça pleut*, au contraire, porte sur la pluie qui est associée à l'espace particulier. Ce point précis nous permet d'expliquer la relation entre la subjectivité et *ça* : *ça* a la propriété référentielle de désigner un objet particulier, sur lequel on peut alors aisément porter un jugement au moment de l'énonciation. C'est-à-dire que l'objet référé par *ça* n'est pas généralisé, au moins entre l'énonciateur et le co-énonciateur.

### 1.2.2. Cas de la désignation d'un individu

Il existe encore le cas où on peut constater que *ça* désignant un individu produit un certain effet par rapport à l'énonciateur. Wagner et Pinchon (1991 : 204-205) écrivent ainsi :

*Cela* entre dans des locutions et il prend une valeur péjorative lorsqu'on s'en sert pour désigner des personnes.

Quelle que soit son origine, *ça* s'emploie dans la langue parlée avec les fonctions de *cela*. On rencontre aussi ce pronom dans la langue écrite. Il peut avoir la même valeur péjorative que *cela*.

Les exemples suivants révèlent, d'après l'analyse de Cadiot (1988 : 181-182), de subtiles nuances interprétatives spécifiquement introduites par *ça*.

- (16) « Je déclare que ce marquis ne m'a pas charmé du tout, s'écria M. Levrault avec un dédain suprême. Qu'est-ce que c'est que *ça*, les Rochelandier ? D'où *ça* vient-il ? C'est la première fois que j'entends parler de ces gens-là. » (Sandeau, *Sacs et parchemins* 1851:195) (nuance de dédain, de mépris, T.L.F)
- (17) « Les petites filles, (...) si elles veulent grandir et avoir de bonnes joues, il faut que *ça* soit couché de bonne heure. » (Coppée, *Les vrais riches* 1891:195) (nuance de tendresse, d'affection, T.L.F)
- (18) « Sa femme aussi est charmante (...) c'est une nature et un type ; *ça* chante à ravir, c'est colère et tendre, *ça* fait des friandises succulentes... » (G. Sand, *Correspondance* t.5 1812:239) (admiration, T.L.F)
- (19) « As-tu vu celle-là, la mouche qui l'a piquée ?  
-Dame, vous savez, c'est de la campagne; *ça* porte encore la coiffe de Bannalec, *ça* n'a pas d'usage. » (Loti, *Mon frère Yves* 1883, p.361) (pitié ou indulgence, T.L.F)

Cadiot explique qu'ici,

l'auteur ne se contente pas de désigner un individu (celle-là) : il le situe en même temps comme relevant d'un type donné d'humains, et c'est à travers ce type, que l'occurrence pour ainsi dire condense, qu'il prédique ce qu'il a à prédiquer. L'individu référé est saisi comme le point d'ancrage d'un événement de discours. Ce qui se trouve anaphorisé, c'est finalement un «objet» complexe dont l'identité

référentielle n'est pas donnée comme stable : la personne à propos de laquelle je peux dire ça. Bref, l'«individu» qui sert d'ancrage à l'acte de référence, n'est pas distingué nettement de ce qu'on en dit.

Ce qui est remarquable, c'est l'idée concernant le statut du référent. Cadiot en déduit que l'identité référentielle de *ça* n'est pas stable . De même, comme nous l'avons noté ci-dessus, l'objet référé par *ça* n'est pas généralisé entre l'énonciateur et le co-énonciateur. Nous allons donc aborder maintenant le contenu référentiel de *ça*.

### 1.3. Contenu référentiel de *ça*

Voyant les propriétés de *ça* retenues ci-dessus, on peut buter contre la question simple qui est de savoir pourquoi l'énonciateur sélectionne *ça* lorsqu'il exprime une appréciation ou un jugement subjectifs dans le discours. Pour résoudre cette énigme, j'emprunterai à Corblin (1995) les exemples suivants :

- (20) Il m'a donné un livre. J'ai mis *ça* dans ma poche. (*ibid.* : 94)
- (21) Il m'a donné un livre. J'ai mis *ce qu'il m'a donné* dans ma poche. (*ibid.* : 95)
  
- (22) Il m'a donné un livre. Je *l'*ai mis dans ma poche.
- (23) Il m'a donné un livre. J'ai *le livre qu'il m'a donné* dans ma poche.

Il me semble que la phrase la plus naturelle soit l'exemple (22), et que sa paraphrase serait sans doute telle que dans l'exemple (23). Dans ce cas, *le* représente le livre qu'il m'a donné. Mais Corblin nous propose l'exemple (20) avec ce commentaire : « La meilleure paraphrase de la seconde partie de cet exemple est sans doute "j'ai mis ce qu'il m'a donné dans ma poche » (p.95). On peut saisir assurément la nature de l'objet qu'il m'a donné, le *livre*, de la première phrase. Pourtant, selon Corblin, *ça* représente simplement *ce qu'il m'a donné*, et cela signifie que l'énonciateur méprise intentionnellement l'identité du référent *livre*. En général, lorsqu'on introduit pour la première fois un objet dans le discours, son statut (ou son identité) n'est pas encore établi pour le co-énonciateur, et ce n'est que lorsqu'on le reprend que son statut peut être stable dans le discours. Avec l'exemple (22), l'énonciateur reprend *un livre* en utilisant *le* dont l'identité référentielle est assurée. Au contraire, dans l'exemple (20), l'énonciateur réduit l'identité du référent *un livre* à simplement une *chose* à l'aide de la propriété fonctionnelle de *ça*, qui peut déclasser ( ou du moins réserver ) l'identité du référent, et je proposerai d'appeler cette *chose* 'objet déclassifieur'.



#### 1.4. Analogie des fonctions avec d'autres anaphoriques

Nous allons maintenant chercher des fonctions analogues dans d'autres anaphoriques. Prenant en considération les observations du présent article et les analyses traditionnelles, il me semble que le comportement du pronom démonstratif anaphorique renvoie à un *inétablissement* du statut du référent entre l'énonciateur et le co-énonciateur.

Haruki (1986 : 20) examine la différence fonctionnelle des anaphoriques entre le pronom démonstratif *ce N* et l'article défini *le N* d'un point de vue interprétatif.

(24) Un homme descendit du train.

(24a) *Cet homme* avait une valise.

(24b) *L'homme* avait une valise.

Il explique que dans l'exemple (24b), le statut de *L'homme* se trouve déjà établi et est interprété comme un personnage important de l'histoire, bien que celui de *Cet homme* dans l'exemple (24a) n'est interprété que comme l'un des éléments de l'histoire. Mito (1989 : 63) analyse les mêmes exemples du point de vue de la théorie informationnelle de domaine rattaché tenant compte de l'énonciateur et du co-énonciateur. Il écrit que dans le cas où l'énonciateur pense que le co-énonciateur peut saisir explicitement la référence d'*un homme*, il choisit la reprise par *L'homme* et le prédicat *avoir une valise* n'est qu'une description de son objet. En revanche c'est le prédicat *avoir une valise* qui est le plus important dans (24a), et c'est le prédicat qui établit le statut référentiel. Haruki et Mito donnent de l'importance à l'existence du co-énonciateur dans le choix de la forme anaphorique. À cet égard, les exemples suivants sont plus explicites :

(25) *Une femme* a été tuée par une voiture qui est entrée à toute vitesse dans un arrêt de bus. *La victime* a été transportée à l'hôpital. (Oda 2008 : 13)

(26) *Une femme* a été tuée par une voiture qui est entrée à toute vitesse dans un arrêt de bus. { *\*La jeune mère de 25 ans / Cette jeune mère de 25 ans* } attendait le bus avec ses deux enfants. (*ibid.*)

Dans Oda (2008), l'article consacrée à l'élucidation du mécanisme où l'article et le démonstratif sont en concurrence, il est dit que l'établissement de *circumstances of evaluation* (terme proposé par Kaplan (1977) que Kleiber (1986) traduit par

*circonstances d'évaluation* et Imoto (1989) par *monde énoncé* ) est essentiel afin que le co-énonciateur puisse saisir le référent. Dans l'exemple (25), la reprise par la forme *La victime* est aisément admise dans la mesure où le co-énonciateur peut saisir son référent à l'aide des circonstances d'évaluation que construit la phrase précédente. Par contre, l'information *jeune mère de 25 ans* ne permet pas au co-énonciateur de présumer son référent à partir des circonstances d'évaluation. Dans ce cas, l'anaphore par l'article n'est jamais admise, tandis que le démonstratif peut s'employer sans aucun problème.

De ce qui précède, on peut supposer que le statut du référent que reprend *ça* ou *ce N* ne se trouve pas encore stable dans le discours, tandis que celui que reprend *le* ou *le N* est établi.

## 2. Examen d'exemples

Revenons maintenant à l'objet du présent article, qui porte sur la fonction du pronom *ça*, surtout lorsqu'il opère comme un complément d'objet direct en reprise du contenu de l'énoncé inclus dans le contexte.

### 2.1. Propriétés du contexte

Réexaminons les exemples en détail retenus ci-dessus.

- (27) Winnie : Je croyais que tu dessinais mieux ...Mais tu fais bien les ronds dans les arbres...  
Jeanne : Ah oui, tu as raison...Pourquoi tu dis *ça*, Winnie ? [= (1)]
- (28) Joseph : J'ai des gâteaux d'dans, toi t'as tout bouffé, t'as rien partagé avec moi, moi tu veux que je partage avec toi.  
Maurice : Mais je pensais pas à *ça*, qu'est-ce que t'as besoin de dire *ça* ? [= (2)]
- (29) Yvan : Les gendarmes, ils ont d'autres choses à faire...ils s'occupent des corps sur la route...faut bien les ramasser...  
Odile : Ne parlez pas de *ça* devant les enfants. [= (3)]

Dans l'exemple (27), l'antécédent de l'anaphorique *ça* est l'énoncé de Winnie « tu fais bien les ronds dans les arbres ». Cet énoncé est introduit dans le dialogue pour la première fois, et Jeanne trouve étrange que Winnie lui dise une telle chose. Dans l'exemple (28), l'antécédent de l'anaphorique *ça* est l'énoncé de Joseph « tu veux que je partage avec toi », envers lequel Maurice montre une attitude d'étonnement. Dans l'exemple (29), l'antécédent de l'anaphorique *ça* est l'énoncé de Yvan qui est mentionné juste avant. Odile emploie donc le pronom *ça* pour reprendre cet énoncé qu'elle ne veut pas répéter.

Confrontons les exemples suivants, qui montrent la reprise de l'antécédent par le pronom *le*.

- (30) Odile : On va dormir dans un vrai lit et puis demain matin on trouvera un village...  
Yvan : Y a plus personne dans les villages je vous *l'*ai déjà dit... [= (4)]
- (31) Alexeï : C'est ma femme que je veux remercier... Marie. Je t'ai demandé de me suivre, et tu *l'*as fait. Tu as quitté ta famille, tes amis, ton pays sans hésiter... [= (5)]

Dans l'exemple (30), l'antécédent du pronom *le* est l'énoncé « Y a plus personne dans les villages », et comme nous pouvons le savoir par la tournure « je vous *l'*ai déjà dit », l'antécédent a déjà été mentionné. L'énonciateur ne fait qu'une confirmation du procès vis-à-vis du co-énonciateur. Il en va de même pour l'exemple (31). Le contenu de l'antécédent est déjà connu entre l'énonciateur et le co-énonciateur, alors que l'énonciateur confirme simplement le procès. Ce qui est remarquable ici, c'est la différence au niveau de la propriété des antécédents : avec l'emploi de *ça*, dans la plupart des cas, les antécédents relèvent du co-énonciateur et sont introduits pour la première fois dans le discours. En revanche, avec l'emploi de *le*, le contenu de l'énoncé se trouve déjà connu parmi les participants du discours.

## 2.1. Effets de commutation

Je proposerai ici un exemple très intéressant qui permet d'éclaircir la différence entre les deux pronoms.

- (32) Pierre : Je sais que tu es allée là-bas.  
 Sophie : C'est elle qui te l'a dit ? (*L'enfer*)
- (33) Pierre : Je sais que tu es allée là-bas.  
 Sophie : C'est elle qui t'a dit ça ?

Dans l'exemple (32), le fait que Sophie soit allée là-bas est véridique et elle demande à Pierre si c'est elle (une tierce personne) qui a raconté ce fait. Au contraire, dans l'exemple (33), le fait d'aller là-bas n'est pas accepté par Sophie. Les exemples (27) à (29), qui manifestent explicitement une attitude interrogative ou de mécontentement envers le contenu de la parole de l'énonciateur, ne permettent pas de commuter *ça* avec *le*.

Les exemples (34) et (35) ne permettent pas non plus de commuter *le* avec *ça*.

- (34) Charlie : Alors quel effet ça te fait de rentrer à la maison avec ton homme ?  
 Je suis un type dangereux, je te *le* rappelle, tu sais de quoi je suis capable... [= (6)]
- (35) Simon : J'ai raté le concours quand je suis tombé malade ! Mais j'ai travaillé plus d'un an sur un projet de Musée ! Et... et c'est trait pour trait ce que cette ordure de POREL va faire construire ! Il me l'a volé hein, je vous *le* dis ! Je suis marqué par le destin, moi... (*Mauvais Esprit*)

En dépit des propriétés des antécédents, « Je suis un type dangereux » dans (34) et « Il me l'a volé », qui sont introduits juste avant, comme dans le cas des antécédents avec *ça*, n'autorisent pas la commutation de *le* avec *ça*. Pourquoi ? En réalité, dans leurs contextes, l'énonciateur fait abstraction de la réfutation du co-énonciateur, autrement dit, l'énonciateur impose son point de vue au co-énonciateur.

## 2.2. Fonctions et orientations du point de vue dans le contexte

Au vu de nos observations jusqu'ici, on peut maintenant résumer les fonctions de *ça* et *le* ainsi que la façon dont ils orientent chacun l'interprétation du contexte.

### 2.2.1. Cas de *ça*

Dans les contextes où apparaît le pronom *ça*, une attitude subjective de l'énonciateur est mise en relief dans le contexte. Pourquoi ? Parce que dans la plupart des cas, l'énonciateur n'accepte pas le contenu référentiel de l'antécédent. C'est-à-dire qu'il existe une divergence entre les participants du discours. Le pronom *ça* permet de reprendre l'antécédent en tant qu'*objet déclassifieur*. Son emploi permet à l'énonciateur de manifester son point de vue sur le référent présent dans le discours. Autrement dit, grâce à la propriété de *ça*, le statut du référent n'est pas établi. La preuve en est que *ça* est équivalent à l'expression *une telle chose* :

(36) Je n'admettrai jamais *une telle chose*.

(37) Je n'admettrai jamais *ça*.

Cette paraphrase admise, il est donc vrai que *ça* n'a pas encore de statut stable. La raison pour laquelle l'énonciateur sélectionne le pronom *ça* est qu'il veut manifester son appréciation ou son jugement pour la première fois aux autres participants du discours.

### 2.2.2. Cas de *le*

Dans les contextes où apparaît le pronom *le*, au contraire, il s'agit d'une confirmation du procès. Comme nous l'avons vu dans le dernier chapitre, le contenu de l'antécédent de *le* est déjà connu par l'énonciateur et le co-énonciateur, ou bien imposé par l'énonciateur au co-énonciateur. De ce fait, il ne s'agit pas du contenu d'antécédent, mais le contexte donne de l'importance à une confirmation du procès. Il résulte de ceci que le pronom *le* a la même propriété que l'article défini au niveau de la référence, et que le pronom personnel au niveau de l'interprétation. C'est-à-dire que dans les contextes où apparaît *le*, le statut du référent est déjà établi comme pour l'article défini, et la continuité thématique est assurée comme le fait le pronom personnel. Ainsi, tout en ayant un statut stable dans le discours, il n'est pas nécessaire que l'énonciateur manifeste à nouveau son appréciation ou son jugement. De plus, on peut souligner l'omission du pronom *le* avec quelques verbes, *savoir, croire, penser* par exemple. Ce qui confirme donc notre idée.

### 2.3. Résumé

Ainsi, avec les analyses ci-dessus, on peut formuler l'hypothèse suivante sur la fonction des pronoms *ça* et *le* en tant que complément d'objet direct qui reprend un contenu d'énoncé :

*ça* : Si l'énonciateur sélectionne le pronom *ça*, c'est parce qu'il montre une divergence de point de vue sur le contenu de l'énoncé précédent par rapport au co-énonciateur (ou bien à d'autre(s) participant(s) du discours). En employant *ça*, le référent est réservé ou bien réduit à un statut d'*objet déclassifieur*, sur lequel l'énonciateur manifeste à nouveau une opinion, un jugement ou une appréciation. De ce fait, on trouve dans ce genre de contexte la manifestation des émotions de l'énonciateur.

*le* : Si l'énonciateur sélectionne le pronom neutre *le*, c'est parce que le statut référentiel de l'antécédent est déjà établi parmi les participants du discours, c'est-à-dire soit qu'il n'y a pas de divergence, soit que l'énonciateur impose un accord aux participants du discours. De ce fait, il s'agit d'une confirmation du procès inclus dans le contexte.

### 3. En guise de conclusion

Nous avons essayé dans cet article de mettre en évidence la fonction de *ça* en tant que complément d'objet direct, en confrontant le pronom neutre *le*, qui est en concurrence. En conclusion, il paraît acquis que d'une part la fonction essentielle de *ça* est de reprendre le référent en tant qu'*objet déclassifieur* dans le moment de l'énonciation pour qu'il devienne un thème dont on peut discuter à nouveau. D'autre part la fonction de *le* est de désigner le référent comme une circulation à sens unique. Nous n'avons pu éclaircir dans le présent article qu'une des fonctions du pronom *ça*, dont il reste de nombreux aspects à étudier. Néanmoins, il me semble que l'idée d'*objet déclassifieur* est essentielle à la compréhension de *ça* soit en cas de déictique soit en cas d'anaphore.

## Bibliographie

- BOSREDON Bernard et MOREL Mary-Annick (1990). Les pronoms personnels et les pronoms démonstratifs, Gide : *Les faux monnayeurs*. Seconde Partie, «Lettre d'Olivier à Bernard», Éd. Folio, p.207-208, 1.1-35. *L'Information grammaticale* (Paris), vol.47.
- CADIOT Pierre (1988). De quoi ça parle ? A propos de la référence de ça, pronom-sujet. *Le français moderne* (Paris), vol.56.
- CORBLIN Francis (1995). *Les formes de reprise dans le discours*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- GREVISSE Maurice (1986<sup>12</sup>). *Le bon usage*. Paris : Duculot.
- HILTY Gerold (1959). "Il" impersonnel, syntaxe historique et interprétation littéraire. *Le français moderne* (Paris), vol.27.
- KAPLAN David (1977). Demonstratives. An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics and Epistemology of Demonstratives and other Indexicals, dactylographié.
- KAPLAN David (1989). Demonstratives. *Themes from Kaplan*. New York: Oxford University Press.
- KLEIBER Georges (1986). Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate. *Langue française* (Paris), vol.72.
- MAILLARD Michel (1994). Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain. *L'Information grammaticale* (Paris), vol.62.
- RUWET Nicolas (1990). Des expressions météorologiques. *Le français moderne* (Paris), vol.58.
- WAGNER Robert-Léon & PINCHON Jacqueline (1991). *Grammaire du français*. Paris : Hachette.
- ASAKURA Sueo 朝倉季雄 (2002). Shin Furansu bumpou jiten 新フランス文法事典 [Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française]. Tokyo 東京 : Hakusui-sya 白水社.
- ASAKURA Sueo 朝倉季雄 (2005) : Furansu bumpou syuusei フランス文法集成 [Recueil des difficultés grammaticales de la langue française]. Tokyo 東京 : Hakusui-sya 白水社.
- INABA Rie 稲葉梨恵 (2010). Doushi no mokutekihogo ni okareru syououshi *ça* to *le* no hikakuteki kousatsu 動詞の直接目的補語におかれる照応詞 *ça* と *le* の比較的考察 [Étude comparative sur la différence entre *ça* et *le* comme complément d'objet direct]. Bulletin d'Études de la Linguistique Française フランス語学研究 (Tokyo), vol.44.

- IMOTO Hidetake 井元秀剛 (1989). *le N to ce N niyuru tyuujitsusyouou le N と ce N* による忠実照応 [Anaphore fidèle par *le N* et *ce N*]. *Bulletin d'Études de la Linguistique Française* フランス語学研究 (Tokyo), vol. 23.
- ODA Ryo 小田涼 (2008). *Teimeishiku le N to shijikeiyoushi ce N niyuru syouou no mekanizumu* 定名詞句 *le N* と指示形容詞 *ce N* による照応のメカニズム [Le mécanisme de l'anaphore avec la description définie et la description démonstrative]. *Bulletin d'Études de la Linguistique Française* フランス語学研究 (Tokyo), vol.42.
- HARUKI Hidetaka 春木仁孝 (1991). *ça pleut / il pleut – Gendai furansugo no hininsyousyugo no ça wo megutte ça pleut / il pleut* –現代フランス語の“非人称主語”の *ça* をめぐって [Étude sur l'opposition *ça pleut / il pleut* en français contemporain]. *Studia romanica* ロマンズ語研究, vol.24.
- MITO Hiroshi 三藤博 (1989). *Furansugo niokeru c'est / il est, ce N / le N no taihi ni tsuite (Jouhou no kizokuryouiki no riron ni mukete)* フランス語における *c'est / il est, ce N / le N* の対比について (情報の帰属領域の理論に向けて) [A propos des oppositions *c'est / il est, ce N / le N*]. *Bulletin d'Études de la Linguistique Française* フランス語学研究(Tokyo), vol. 23.

### Référence des scénarios des films

- Carnages*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, mars 2004, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- Un sac de billes*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, juin 2000, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- Les égarés*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, janvier 2004, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- Est / Ouest*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, septembre 2001, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- Combien tu m'aimes ?*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, novembre 2006, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- L'enfer*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, avril 2006, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.
- Mauvais Esprit*, dans la revue *France* 雑誌『ふらんす』, février 2006, Tokyo 東京 : Hakusuisya 白水社.